

Exemples pour lesquels vous pouvez faire appel à l'EMAE

Vous accueillez un enfant avec autisme pour la première fois dans votre classe.

Votre enfant vient d'être diagnostiqué et vous souhaitez organiser son accompagnement et adapter son environnement.

Vous souhaitez une aide sur la mise en place opérationnelle des référentiels d'intervention.

Notre secteur d'intervention

Nous intervenons sur tout le département du Puy-de-Dôme.



Coordonnées pour la demande

Sur le site du CRA :

www.cra-auvergne.com

☎ : 04.73.75.19.48

cra-auvergne@chu-clermontferrand.fr

Nos coordonnées

Équipe Mobile Autisme Enfants
(EMAE) Athéna

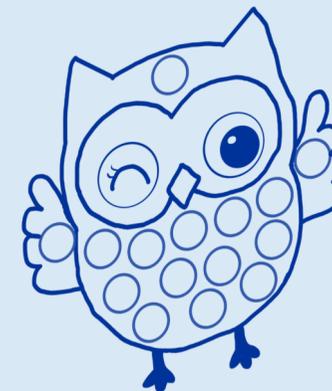
Centre d'Affaires du Zénith
Bâtiment « Le Levant »
24 rue de Sarliève
63800 COURNON D'AUVERGNE

☎ : 04.73.87.93.48

emaie.athena@chantelise.org



EQUIPE MOBILE
AUTISME ENFANTS
ATHENA



Notre contexte associatif

Au 1^{er} janvier 2020, l'association Les Liserons et la fondation Chantalouette ont fusionné pour devenir la Fondation Chantelise.

La Fondation Chantelise gère : 1 DITEP, 1 SESSAD généraliste, 4 SESSAD TSA, 3 IME TSA, 1 IME DI, 2 PCPE, 1 Unité d'Enseignement Maternelle Autisme, 1 Equipe Mobile Autisme Enfants, 1 dispositif d'autorégulation, 1 équipe mobile d'appui à la scolarisation, sur les départements du Rhône, de la Loire et du Puy-de-Dôme.

Notre référentiel d'intervention s'est, dès le départ, appuyé sur l'éducation structurée et s'est enrichi progressivement d'autres approches cognitivo-comportementales.

Notre contexte de création

Dans le cadre du 3^{ème} plan autisme, le dispositif de soutien et d'intervention est actuellement composé :

- Du Centre Ressources Autisme (CRA) pour la Région Auvergne,
- D'une Equipe Mobile Autisme Enfants pour la grande couronne clermontoise,
- D'une Equipe Mobile Autisme Adultes pour la grande couronne clermontoise

Ce dispositif est complété par le « Plan d'actions de formation autisme régional » géré par UNIFAF Auvergne.

Notre mission

- Favoriser la mise en place des bonnes pratiques professionnelles (ANESM, HAS) dans les lieux d'accompagnement, d'hébergement ou de soins .
- Soutenir et renforcer les compétences et savoir-faire existants des professionnels intervenant auprès des jeunes avec autisme.
- Valoriser et renforcer les compétences éducatives parentales.
- Accompagner les familles dans la construction du parcours de leur(s) enfant(s).
- Aider à la compréhension et à la résolution des situations-problème rencontrées.
- Suivre et accompagner la mise en place de programmes d'intervention ciblés.
- Faciliter la synergie entre les différents dispositifs d'appui et d'intervention.

Notre mode d'intervention



Comment faire une demande ?

Les demandes sont adressées sur le site Internet du CRA : www.cra-auvergne.com.

Elles sont ensuite étudiées en commission afin de déterminer l'équipe compétente pour les traiter (Équipe Mobile Autisme Adultes, Équipe Mobile Autisme Enfants ou CRA).

Qui peut faire une demande ?

La famille, les établissements scolaires, les établissements et services médico-sociaux ou sanitaires, et toutes personnes accompagnant un enfant ou un adolescent avec autisme.

Quels sont les lieux d'intervention ?

Tous les lieux de vie de la personne avec autisme (école, domicile, IME, CAMSP, hôpital de jour, centre de loisirs...).

Composition de l'équipe

- Une psychologue-coordinatrice.
- Une psychologue.
- Deux éducatrices spécialisées.
- Une monitrice éducatrice.